



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Agriculture et inflation : variation des prix et des coûts 1963-1975

L. Louwes, S.L. de Marcillac

Citer ce document / Cite this document :

Louwes L., de Marcillac S.L. Agriculture et inflation : variation des prix et des coûts 1963-1975. In: Économie rurale. N°113, 1976. Agriculture et inflation. pp. 15-23;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1976.2417>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1976_num_113_1_2417

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

La notion de revenu annuel pour l'agriculture de l'ensemble de la Communauté (EUR-9) n'est pas une notion claire. Ce revenu est mal connu et ne peut être appréhendé qu'avec un certain délai.

Des phénomènes accidentels s'ajoutant à une forte inflation ont perturbé, ces trois dernières années, les tendances fondamentales de stabilité et de croissance que l'agriculture avait connues au cours des dix années précédentes.

Pour suivre l'évolution des revenus de l'agriculture à court terme, il est difficile actuellement de rassembler les éléments. Les prix des produits vendus ou achetés par les agriculteurs sont les seules données qui puissent être rapidement observées et synthétisées avec une bonne approximation. La variation de la valeur ajoutée brute, due uniquement aux variations des prix de la production finale et des consommations intermédiaires, permet de se faire une idée approximative de l'évolution des revenus.

Bien que les évolutions de prix aient été beaucoup plus favorables en 1975 qu'en 1974 pour l'agriculture, l'analyse faite par pays, en intégrant les différents taux d'inflation montre que pour 1975, en terme réel les revenus de l'agriculture sont en baisse pour l'ensemble EUR-9.

Abstract

Farming and inflation : variation in prices and costs 1963-1975 - The concept of annual income for farming in the whole of the EEC (EUR-9) is not clear. This income is not accurately known and one can have an idea of it only after a certain lapse of time. This article shows that accidental phenomena, in conjunction with high inflation, have, during the past three years, perturbed the fundamental tendencies of stability and growth that farming had known during the previous ten years.

In order to follow the short-term development of farm income, it is at present difficult to collect data. The prices of the products bought or sold by the farmers are the only factors that can be quickly observed and synthetized, more or less accurately.

The variation of gross added value owing to variations in the prices of the final output and of meantime consumption alone, enables and approximate estimation of the development of income to be made.

Although prices varied much more favourably in 1975 than in 1974, the analysis carried out for each country individually, when the various inflation rates are added, shows that in real terms for 1975 farm incomes went down for all nine countries of the EEC.

AGRICULTURE ET INFLATION

variation des prix et des coûts 1963-1975

S. L. LOUWES

L. de MARCILLAC

Eurostat, Luxembourg

La notion de revenu annuel pour l'agriculture de l'ensemble de la Communauté (EUR-9) n'est pas une notion claire. Ce revenu est mal connu et ne peut être appréhendé qu'avec un certain délai.

Des phénomènes accidentels s'ajoutant à une forte inflation ont perturbé, ces trois dernières années, les tendances fondamentales de stabilité et de croissance que l'agriculture avait connues au cours des dix années précédentes.

Pour suivre l'évolution des revenus de l'agriculture à court terme, il est difficile actuellement de rassembler les éléments. Les prix des produits vendus ou achetés par les agriculteurs sont les seules données qui puissent être rapidement observées et synthétisées avec une bonne approximation. La variation de la valeur ajoutée brute, due uniquement aux variations des prix de la production finale et des consommations intermédiaires, permet de se faire une idée approximative de l'évolution des revenus.

Bien que les évolutions de prix aient été beaucoup plus favorables en 1975 qu'en 1974 pour l'agriculture, l'analyse faite par pays, en intégrant les différents taux d'inflation montre que pour 1975, en terme réel les revenus de l'agriculture sont en baisse pour l'ensemble EUR-9.

FARMING AND INFLATION : VARIATION IN PRICES AND COSTS 1963-1975

The concept of annual income for farming in the whole of the EEC (EUR-9) is not clear. This income is not accurately known and one can have an idea of it only after a certain lapse of time. This article shows that accidental phenomena, in conjunction with high inflation, have, during the past three years, perturbed the fundamental tendencies of stability and growth that farming had known during the previous ten years.

In order to follow the short-term development of farm income, it is at present difficult to collect data. The prices of the products bought or sold by the farmers are the only factors that can be quickly observed and synthesized, more or less accurately.

The variation of gross added value owing to variations in the prices of the final output and of meantime consumption alone, enables and approximate estimation of the development of income to be made.

Although prices varied much more favourably in 1975 than in 1974, the analysis carried out for each country individually, when the various inflation rates are added, shows that in real terms for 1975 farm incomes went down for all nine countries of the EEC.

A - CADRE DE RÉFÉRENCE (1)

1. « Les faits sont des affirmations empiriquement vérifiables formulées à propos de phénomènes, en fonction d'un schéma conceptuel ; les faits sous-entendent l'activité d'un esprit humain. Les faits sont des affirmations relatives à des phénomènes, non les phénomènes eux-mêmes ; les faits doivent être vérifiables. » Partant d'une telle définition des faits, le cadre conceptuel est l'économie agricole ; le problème étudié est celui de l'évolution du processus économique dans l'agriculture durant ces dernières années... Les faits présentant une certaine

hiérarchie, il est nécessaire de dégager les plus globaux et les plus significatifs... Les faits peuvent s'appliquer aussi bien à des processus et phénomènes passés qu'à des processus en cours.

1. Le manque de place nous oblige à présenter sommairement les grandes lignes de l'introduction, développant un problème de méthodologie scientifique. Les lecteurs que ces développements intéressent particulièrement, peuvent s'adresser à M. L. de Marcillac, Eurostat, Luxembourg, pour les obtenir.

2. Ceci posé, nous passerons brièvement en revue les faits connus du processus macro-économique agricole jusqu'à la fin de 1973. Nous examinerons ensuite les faits relatifs à 1974 et 1975, dont les données ont encore une portée et une exactitude variable mais décèlent cependant des changements fondamentaux.

Notre objectif est d'analyser l'évolution de l'économie agricole en fonction de deux critères, la stabilité et la croissance. Le point de départ est le système économique agricole, ensemble complexe composé de diverses exploitations agricoles (les éléments) reliées entre elles et au reste du système économique surtout par l'intermédiaire de marchés, et au système politique par l'intermédiaire d'un certain nombre d'organisations agricoles.

B - DÉVELOPPEMENT 1963-1973 : STABILITÉ ET CROISSANCE

3. Si l'on considère les chiffres fournis par les comptes annuels de l'agriculture des neuf (2) pour la période 1963-1973, on remarque l'évolution assez régulière des principaux agrégats tels que la production finale, la consommation intermédiaire et la valeur ajoutée dans le secteur agricole (3).

Il existe bien sûr des variations de pays à pays, et d'une année à une autre. Ces variations sont peu importantes dans l'ensemble. En effet l'agriculture dépend directement des conditions climatiques qui peuvent exercer une influence considérable, en particulier sur les récoltes. L'année 1973 constitue une exception, pour les variables considérées, dans la mesure où le volume de la production finale s'est accru de 5,7 % pour EUR-6 en 1973 (la moyenne 1969-1973 est de 2,3 %), tandis que les consommations intermédiaires ont crû de 4,7 % au lieu de 4,1 % pour la même période (EUR-6). Cela a permis à la valeur ajoutée brute de croître de 6,3 %, taux nettement supérieur à la moyenne EUR-6 pour 1969-73 : 1,2 %.

La situation de l'agriculture des divers pays est assez différente, sur le plan structurel (part de la consommation intermédiaire dans la production finale pour 1975, 61,9 % au Royaume-Uni contre seulement 27,2 % en Italie, moyenne EUR-9 45,7 %), aussi bien qu'au niveau du rythme d'évolution de ces deux agrégats.

La production finale croît en effet plus vite en moyenne période (1969-1973) que la consommation intermédiaire en Allemagne (2 % contre 1,4 %), et au Royaume-Uni (2 % contre 0,5 %).

Elle est sensiblement équivalente aux Pays-Bas (5,2 % contre 5,9 %), alors que dans d'autres pays la consommation intermédiaire croît nettement plus vite que la production : Italie (0,8 % contre 3,4 %) et surtout France (2,6 % contre 6,8 %).

Ainsi, on comprend que la très forte évolution de prix des consommations intermédiaires des trois dernières années ait pu être ressentie de façon assez différente par ces différents types d'agriculture.

Le premier critère, la stabilité, concerne la mesure dans laquelle ce système économique agricole a réussi à absorber les effets des influences intérieures et extérieures, et à conserver à ses variables les plus caractéristiques une stabilité raisonnable.

Le deuxième critère, quelle croissance ? La variable choisie est la mesure dans laquelle le système a réussi à assurer un accroissement satisfaisant du revenu par tête des personnes employées dans l'agriculture. Le « revenu », considéré ici comme l'objectif et le résultat final du processus économique, défini en principe comme le « facteur-revenu des moyens de production utilisés dans l'agriculture », relève par manque de données, du concept de « valeur ajoutée brute aux prix du marché ».

4. Pour calculer le revenu moyen des personnes employées dans l'agriculture, on se base essentiellement sur deux éléments, la valeur ajoutée brute et le nombre des personnes employées dans l'agriculture. Il est difficile d'obtenir des données relatives à ce dernier facteur, lesquelles sont largement dépendantes de la manière dont, par exemple, on définit l'agriculture. Toutefois, la tendance de ce facteur est tellement nette et univoque que l'on peut conclure à un exode rural assez constant et généralisé. Entre 1963 et 1973, le nombre des personnes employées dans l'agriculture a diminué dans les proportions suivantes : Allemagne — 37,8 %, France — 31,6 %, Italie — 39,7 %, Pays-Bas — 26,5 %, Belgique — 45,5 %, Luxembourg — 50 %, Royaume-Uni — 22,9 %, Irlande — 37,8 % et Danemark — 34,4 %, soit une chute moyenne de 35,5 % pour l'ensemble EUR-9.

Dans sa description des Comptes Nationaux concernant l'agriculture pour la période 1963-1974, Manegold présente un tableau soulignant les diverses étapes nécessaires pour déterminer le revenu moyen réel des personnes employées dans l'agriculture. Ce tableau montre que les termes de l'échange se sont détériorés pour l'agriculture dans la plupart des pays durant la période 1963-1973. Le revenu agricole total (valeur ajoutée nette réelle au coût des facteurs) a baissé en moyenne, mais beaucoup moins que le nombre des personnes travaillant dans l'agriculture : aussi a-t-on constaté le plus souvent un accroissement du revenu individuel réel en moyenne période.

Dans la Communauté, 1973 a été une très bonne année pour le revenu agricole ; ce fait résulte dans une large mesure des augmentations de prix de la production finale : environ + 15 %, mais aussi de son exceptionnelle

2. Les chiffres donnés se rapportent chaque fois que cela est possible à la CEE à neuf (EUR-9).

3. MANEGOLD D. — Analyse des comptes de l'agriculture de l'EUROSTAT. 1974. Statistique agricole, 1975, n° 3, pp. XXVII à LVI ; 1974, n° 4, et 1973, n° 5.

augmentation en volume : plus de 5 %. On pourrait en conclure que les années 1963-1973 ont constitué une période favorable pour l'agriculture de la CEE, caractérisée par un accroissement raisonnable du revenu individuel réel. Mais quand on compare cet accroissement au revenu (produit national = valeur ajoutée brute aux prix du marché) d'autres secteurs, la situation apparaît moins favorable, même si l'analyse des niveaux absolus réels reste complexe. Le revenu individuel moyen dans l'agriculture a toujours été situé à un niveau inférieur à celui des autres secteurs de l'économie (l'écart varie de 20 à 50 % selon le pays) ; l'agriculture n'a pas réussi, durant la période 1963-1973, à combler cet écart de manière sensible, en dépit d'une importante restructuration. Cet indicateur de parité est tombé en valeur courante, pour EUR-6, d'environ 45 % en 1963 à 42 % en 1973.

5. Au niveau macro-économique, le système économique agricole a montré une stabilité satisfaisante durant cette période. Les variations annuelles se sont maintenues dans des limites assez étroites dans tous les pays : elles ont rarement excédé 10 % par rapport à l'année précédente, et jamais des fluctuations de cet ordre ne se sont produites de façon consécutive. Cette stabilité peut être attribuée dans une large mesure à la politique agricole commune de la CEE, qui a dressé une barrière entre la

CEE et le marché mondial et donné aux producteurs de la Communauté de réelles garanties de prix pour une part de plus en plus importante de leur production. De tous les objectifs fixés par le Traité, celui de la stabilisation a été réalisé avec le plus d'efficacité, ceci pour deux raisons : d'abord, il a été possible d'écouler les surplus sur le marché mondial (grâce à des subventions supplémentaires) ou en les dénaturant ; ensuite, l'agriculture a toujours eu la possibilité, dans une certaine mesure, d'adapter sa production, ce qui a permis d'éviter la formation de surplus importants. Bien sûr il y a eu, parallèlement à tout cela, l'offre des moyens financiers nécessaires, et l'on pourrait se demander si le programme suivi constituait réellement la meilleure voie d'action possible, si l'accroissement des revenus a été obtenu par l'utilisation optimale des instruments disponibles, et si l'exode rural s'est effectué de la façon la plus efficace. Tout compte fait, entre 1963 et 1973, le système économique agricole de la CEE a présenté une évolution relativement stable et une croissance favorable de ses variables les plus importantes ; la contribution du système de politique agricole à cette stabilisation a été considérable ; un exode rural assez important permet au revenu de ceux qui restent dans l'agriculture de connaître une évolution relativement favorable.

INFLATION ET PERTURBATION 1974-1975

6. Au début des années 70, certains facteurs révèlent des changements en cours. Cette impression est largement confirmée par les événements de 1974, 1975 et du début de 1976. Les crises monétaires se succèdent à une cadence sans cesse accélérée. Depuis 1973, d'autres perturbations — la crise du soja, la crise du pétrole et la crise de l'énergie en général — se sont toutes répercutées de quelque manière sur le système économique agricole.

Les gens ont pris pleinement conscience du fait que la croissance économique en Occident, dans l'agriculture et les autres secteurs, a jusqu'à présent dépendu d'un certain nombre de conditions dont la réalisation future ne peut être garantie. Parmi ces conditions, citons :

- a) un système monétaire international stable (issu de la Convention de Bretton Woods) et la priorité accordée par les politiques nationales à la stabilité des changes, qui ont permis d'éviter toute variation de parité entre les monnaies principales depuis les années 50 jusque vers la fin des années 60 ;
- b) une offre abondante et stable de matières premières à bon marché, en particulier d'énergie, mais aussi de phosphates par exemple ;
- c) un développement rapide de l'appareil de production sans souci des effets sur l'environnement ;
- d) une collaboration internationale grandissante à l'échelon régional, surtout en Europe.

Les perturbations continuent à se manifester à l'heure actuelle, il est donc malaisé d'analyser le processus dans son ensemble, d'interpréter les facteurs sous-jacents et en particulier d'évaluer les effets futurs. Mais il apparaît de plus en plus clairement que la cause profonde de tous les phénomènes d'instabilité est l'inflation continue qui se développe rapidement à l'échelle mondiale.

7. Cette inflation, on la mesure au moyen d'indices des prix. Rares sont les pays qui, après la guerre, y ont échappé. L'aspect le plus inquiétant est toutefois le fait que le taux d'inflation connaît une accélération constante. Le taux, normal, de 2 à 3 % des années 50 est passé à 4-5 % vers les années 60 et a atteint 8 % au début des années 70 ; on ne peut écarter l'éventualité de le voir doubler à nouveau de 1965 à 1976, et atteindre ainsi 16 % à 20 %. Plus l'inflation se prolongera et s'aggravera, plus ses inconvénients se feront sentir, puisque les différents groupes économiques intégreront le facteur inflation dans l'établissement de leurs prévisions et le calcul de leurs dépenses. Dans une certaine mesure, l'inflation résulte de la responsabilité croissante assumée par les gouvernements pour stabiliser le système économique dans le contexte de la lutte contre les crises économiques, particulièrement depuis la dépression des années 30. Les instruments les plus efficaces pour combattre les crises (c'est-à-dire la monnaie, le budget et la fiscalité), se trouvent entre les mains des gouvernements ; simultanément, ceux-ci sont à même de contrôler la distribution

du pouvoir d'achat et jouent le rôle d'arbitre dans un grand nombre de décisions importantes, en particulier dans les négociations salariales. Dans nos démocraties occidentales, toutefois, les gouvernements ne constituent pas des organes directeurs indépendants et autonomes, mais sont soumis par le jeu des élections régulières aux désirs et aux exigences de ceux qui participent au système économique et social. Quiconque intervient dans le processus économique s'efforce de détourner vers d'autres groupes les conséquences de l'inflation ou d'obtenir des gouvernements qu'ils prennent des mesures compensatrices des désavantages de l'inflation. Cette dépendance des gouvernements vis-à-vis des différents groupes d'intérêts au sein du système économique a créé une situation dans laquelle les instruments de lutte contre la dépression ont engendré une sorte de « boom » artificiel continu, bien plus qu'une expansion équilibrée. Ces phénomènes ont entraîné une inflation continue — animée par ailleurs d'un mécanisme d'auto-accelération par suite des tentatives d'en détourner les effets sur autrui — du fait que le gouvernement, toujours soucieux de conserver le pouvoir, choisit la ligne de moindre résistance et donne satisfaction à tout un chacun, ce qui suscite finalement un excès de dépenses. Dans la plupart des démocraties occidentales, cette situation est encore aggravée par le fait que le gouvernement assume la responsabilité du financement résiduel de tout le système d'assurances sociales, dont les besoins ne cessent de croître. Aussi, combattre l'inflation est moins un problème économique que celui de trouver la volonté politique nécessaire à la poursuite d'un programme plus efficace. La théorie économique indique des moyens, mais le courage de les mettre en œuvre fait défaut, puisque les gouvernements se sont montrés incapables de trouver le point d'équilibre entre les exigences des différents groupes d'intérêts.

Ainsi donc l'inflation est un signe d'instabilité politique plus que d'instabilité économique, et la plus grave menace qu'elle présente est d'être susceptible à son tour d'intensifier cette instabilité politique. Parallèlement, l'inflation exerce un effet désintégrateur sur le système économique dans la mesure où elle affecte la division du travail, limite considérablement l'intérêt de l'épargne, complique la planification économique et industrielle et sape la confiance mutuelle des groupes impliqués dans le processus économique. En bref, l'inflation exerce une influence négative sur le fonctionnement du système économique et du système politique, et hypothèque les perspectives de développement stable de ces deux systèmes.

8. Si l'inflation est un phénomène commun à tous les pays, son taux, lui, varie fortement de pays à pays. En moyenne annuelle par rapport à l'année précédente, pour 1974 et 1975 les taux sont approximativement de 7 % et 5,9 % en Allemagne, 13,6 % et 11,7 % en France, 13,2 % et 17,0 % en Italie, 9,8 % et 9,9 % aux Pays-Bas, 12,7 % et 12,8 % en Belgique, 9,5 % et 10,8 % au Luxembourg, 16,0 % et 24,2 % au Royaume-Uni, 17,0 % et 20,9 % en Irlande, 15,3 % et 9,6 % au Danemark. Il a donc fallu procéder à des ajustements des taux de change, ajus-

tements qui ont pesé lourdement sur le programme agricole de la CEE puisque, les prix ayant été établis en unités de compte, toute modification des taux de change aurait dû se répercuter automatiquement sur les prix agricoles. Ces fluctuations automatiques ont pu être en grande partie maîtrisées et atténuées dans les échanges intra-communautaires par le jeu de montants compensatoires perçus aux frontières. Cependant l'entière liberté de circulation des produits agricoles pratiquement réalisée en 1968 a été perdue de nouveau en 1969. Le grand danger de cette menace monétaire à l'égard de la stabilité économique réside dans le fait que, lorsqu'ils auront emprunté la voie des ajustements nationaux, les Etats membres s'en iront à nouveau chercher des solutions au niveau national chaque fois qu'ils auront à résoudre une difficulté et, ce faisant, entraîneront la désagrégation du système agricole commun. D'où les inquiétudes que suscite l'usage « de taux verts » dits « représentatifs », utilisés depuis février 1975 pour tous les pays (4).

9. Outre cet aspect de l'inflation, qui s'étend à tous les secteurs de l'économie et frappe tous les pays, une série de facteurs accidentels affectent le système économique agricole. Facteurs accidentels mais qui, par suite de l'incertitude générale accompagnant la grave inflation actuelle, tendent à avoir un impact bien plus puissant que dans un climat économique plus calme d'une manière générale. L'incertitude de l'avenir et le refuge dans les achats de marchandises encouragent la spéculation, ce qui renforce encore l'impact de chacun des facteurs. Le système économique agricole a ainsi subi un certain nombre de poussées exogènes, accidentelles, telles que l'augmentation du prix de la farine de poisson provoquée par la pénurie d'anchois au Pérou, les ventes massives renouvelées de céréales américaines à l'URSS après que celle-ci eût connu un certain nombre de mauvaises récoltes, ce qui a entraîné un nouveau boom sur le marché du soja et des produits à base de soja, sans parler de la guerre du Moyen-Orient, qui a conduit à une augmentation générale des prix du pétrole et de l'énergie.

10. La première série de ces facteurs a entraîné une augmentation des prix à l'importation des aliments pour animaux — augmentation très néfaste pour l'agriculture européenne. Cela a commencé par le marché de la farine de poisson qui, par suite des pêches insuffisantes de l'été 1972 et de la nouvelle politique d'exportation du gouvernement péruvien, a enregistré une hausse des prix telle que ceux-ci avaient plus que doublé à la fin de l'année. Lorsque l'on a eu connaissance des ventes de céréales américaines et canadiennes à l'Union Soviétique, il s'est produit un boom sur le marché des céréales fourragères, boom auquel de graves erreurs d'estimation des récoltes ont contribué.

4. Règlement du Conseil du 27 février 1975, n° 475/75 (Journal officiel des Communautés Européennes, n° L52, du 28 février 1975).

Les conséquences ont été très importantes pour l'agriculture européenne, car les aliments des animaux représentent la part la plus importante des consommations intermédiaires de l'agriculture en 1974 : 43,4 % pour EUR-9 (près de 67 % aux Pays-Bas, mais 26,1 % en Italie). En moyenne entre 1972 et 1973 les hausses de prix se sont échelonnées de 20 % aux Pays-Bas à plus de 60 % en Italie, mais tous les pays ont connu de très faibles hausses ou des baisses en 1975 et l'essentiel de la hausse s'est produite dès 1973. Pour les nouveaux pays adhérents ces phénomènes mondiaux se sont superposés avec leur entrée dans la Communauté et donc avec des changements de législation. Les hausses des aliments des animaux au cours de la même période pour ces trois pays ont été supérieures à 60 %.

11. La guerre du Moyen-Orient d'octobre 1973 a eu pour conséquence un embargo pétrolier et une forte hausse des prix du pétrole, qui ne s'est que très peu fait sentir en 1973. On pourrait également y voir des effets de contagion, et les augmentations de prix se sont étendues progressivement aux autres sources d'énergie. Selon les données disponibles, les prix des principaux produits énergétiques pour l'agriculture ont augmenté fortement à l'intérieur de la Communauté essentiellement en 1974, mais dans des proportions très variables. Le niveau moyen des prix 1975 par rapport à 1972 varie de + 50 % en Allemagne, à environ + 80 % en France et en Belgique ; il est de près de + 130 % au Luxembourg, au Danemark et en Italie, mais il est voisin de 200 %, ou supérieur, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Irlande. Cette hausse des prix de l'énergie affecte l'agriculture de diverses manières. En premier lieu, l'agriculture elle-même est

consommatrice d'énergie. La culture en serres a particulièrement souffert de ces augmentations de prix en raison des grandes quantités d'énergie qu'elle consomme. Deuxièmement, l'agriculture fait appel à divers services — les entrepreneurs agricoles, par exemple — qui peuvent eux-mêmes être de gros consommateurs d'énergie et, comme tels, se voir contraints de facturer à l'agriculture des prix élevés (séchage du maïs ou de la luzerne). Troisièmement, l'agriculture utilise des matières premières, par exemple les engrais azotés, dont la production exige une importante consommation d'énergie. C'est pourquoi les prix des engrais artificiels ont subi une hausse de 40 à 100 % durant la crise de l'énergie. Simultanément, ces augmentations des prix sur le marché de l'énergie ont affecté d'autres marchés de matières premières, entraînant, entre autres, un relèvement considérable du prix des engrais phosphatés, qui ont, suivant les pays, doublé ou triplé.

12. Les effets de ces « influences extérieures » affectant le système agricole de la CEE ont encore été intensifiés par la politique agricole elle-même. Cette politique visait à assurer une certaine stabilisation par rapport au monde extérieur à la Communauté — en l'occurrence, le marché mondial — et consistait à frapper de droits les céréales fourragères et le sucre. Cette situation a empêché dans une certaine mesure, les agriculteurs de mettre à profit ces prix élevés, alors que, simultanément, l'agriculture de la CEE supportait tout le poids de la hausse des prix à l'importation des aliments pour animaux suscitée par l'augmentation des prix du soja et de la farine de poisson. Il en est un peu de même au début de 1976 avec les mesures pour limiter la sortie des pommes de terre dont les prix ont considérablement augmenté.

D - LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ET LES FAITS 1974-1975

13. Les prix applicables à l'intérieur de la Communauté pour un grand nombre de produits sont fixés dans une large mesure par décision du Conseil des Ministres, qui établit des prix de base officiels servant ensuite de base pour la fixation des prix d'intervention. Dans la mesure où, en intervenant sur les différents marchés, le gouvernement réussit à maintenir les prix au niveau des prix d'intervention, ces décisions du Conseil déterminent les prix intra-communautaires des produits dont il existe un surplus. Toutefois, bien que le Conseil des Ministres tienne compte du facteur inflation lors de la fixation des prix, il a toujours rejeté l'idée d'une « clause de parité ». En dépit des nombreuses propositions présentées en ce sens par la Commission, le Conseil des Ministres n'a jamais accepté d'adopter une méthode objective d'établissement des prix de base. C'est pourquoi la fixation annuelle des prix a toujours été une question de négociations entre Etats membres, bien que celles-ci aient toujours été fondées, dans la pratique, sur certains critères généraux tels que l'évolution d'un revenu comparable en dehors du secteur agricole, l'évolution des prix des produits achetés, la situation du marché et les enga-

gements à l'égard du tiers monde. Néanmoins, ces critères ont souvent laissé une très large marge de négociation, de sorte que les prix ont maintes fois été fixés d'une manière plus ou moins ad hoc, et ont fortement subi l'influence de la situation politique dans laquelle se trouvaient les ministres de l'agriculture et les gouvernements des différents Etats membres. La question de savoir si un ministre ou un gouvernement devait être réélu ou non a souvent pesé plus lourdement dans la balance, lors de l'établissement des prix, que les raisons d'ordre économique. Le rythme auquel le Conseil souhaite voir l'unicité du marché se rétablir par la suppression des montants compensatoires, laisse une grande marge de manœuvre au Conseil, même lorsque la Commission tente de construire des indicateurs comme dans le cadre de la « méthode objective ».

14. Pour les produits caractérisés par une forte tendance à une production excédentaire, les gouvernements n'ont pas toujours trouvé le moyen de maintenir les prix communautaires au niveau du prix d'intervention, surtout par crainte des grandes difficultés financières décou-

ant de la liquidation des surplus. Ces surplus, eux aussi, ont eu des effets marqués sur l'augmentation des prix de base fixés annuellement. Ce fut particulièrement le cas pour la poudre de lait écrémé lors de la fixation des prix pour la campagne 1976-1977 en mars 1976. Toutes ces incidences ont eu pour conséquence que les prix des produits agricoles n'ont pu suivre qu'imparfaitement le rythme de l'inflation et, de ce fait, n'ont pas compensé

entièrement la hausse des coûts ni répondu aux revendications croissantes en matière de revenu comparable. Cette situation apparaît dans toute sa netteté lorsqu'on étudie les comptes nationaux.

15. L'année 1974 s'oppose très nettement à l'année 1973. Manegold (5) obtient les résultats suivants.

*Valeur ajoutée réelle nette au coût des facteurs par personne active occupée
(variation par rapport à l'année précédente)*

	RFA	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxemb.	Angleterre	Irlande	Danemark
1973	— 4,6	12,5	27,0	2,6	5,4	18,4	8,1		
1974	— 10,7	— 21,6	— 3,0	— 14,1	— 21,5	— 10,7	— 11,7		

On comprend quelle était l'inquiétude des agriculteurs à la fin de 1974. Le rythme d'accroissement moyen annuel avait atteint 6,6 % (EUR-6) au cours de la période 1968-1973 essentiellement grâce aux deux dernières années de la période (6). Comparée à 1968, l'année 1974 ne présente plus qu'un progrès inférieur à 4 % en rythme annuel (EUR-6). De plus 1974 correspond à un accroissement de la dispersion des revenus agricoles au sein même du secteur agricole entre les divers types d'exploitation.

Les résultats de 1974 peuvent donc être considérés comme exceptionnellement mauvais, alors que les résultats de 1973 étaient pour beaucoup de pays exceptionnellement bons ; qu'en est-il de 1975 ? Les résultats sont encore partiels ; mais les prix des outputs sont en moyenne annuelle pour l'EUR-9, en hausse de près de 13 % (moins de 6 % en 1974 mais plus de 15 % en 1973).

Dans un climat d'inflation généralisée, les prix des inputs avaient augmenté en moyenne annuelle pour EUR-9 de 20,6 % en 1974 contre 16,8 % en 1973 ; ils n'ont plus augmenté que de 10,6 % en 1975, soit — toujours globalement — nettement moins que les prix des outputs.

Ainsi très grossièrement si l'on suppose que la consommation intermédiaire est de 50 % de la production finale (en fait EUR-9 45,7 %) la valeur ajoutée, au lieu de perdre (toutes choses égales par ailleurs en matière de quantité) en 1974 :

$$(100 \times 1,056) - (50 \times 1,206) = - 4,7 \text{ points}$$

doit en 1975 en avoir gagné :

$$(100 \times 1,128) - (50 \times 1,106) = + 7,5 \text{ points.}$$

Ces points correspondent à un pourcentage beaucoup plus important sur le revenu qui n'est qu'une faible part de la production finale.

Ce raisonnement très grossier montre que la situation pour l'agriculture en général s'est profondément redressée à partir de l'automne 1974, mais le seuil atteint à la fin de l'été 1974 était certainement plus critique pour beaucoup que cela n'a été instantanément perçu, compte tenu des grandes différences existant entre pays et, pour chaque pays, entre les types d'orientations technico-économiques.

La variation en points due uniquement à l'effet du prix des outputs et d'une partie des inputs par pays en 1974 se présente ainsi :

	RFA	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxemb.	Angleterre	Irlande	Danemark
1974	— 9,3	— 9,1	+ 9,4	— 7,6	— 10,6	— 6,0	— 5,8	— 14,3	— 3,5
1975	+ 10,1	+ 3,0	+ 7,5	+ 8,9	+ 8,5	+ 6,4	+ 15,2	+ 17,7	+ 7,1

16. Actuellement il est permis d'espérer qu'en 1975 les revenus réels agricoles par personne active ont été en hausse par rapport à 1974 en Allemagne, en Irlande et au Danemark ; cette hausse, sauf en Allemagne, doit être faible et ne compensera pas les baisses de 1974. Les revenus seraient en baisse en France, en Belgique et au Luxembourg. En Italie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni la synthèse est actuellement difficile. Les Pays-Bas pourraient connaître un revenu agricole en hausse en

terme réel alors que les revenus seraient probablement en baisse en Italie et au Royaume-Uni à cause de l'importance de l'inflation.

5. MANEGOLD. — *Op. cit.* (tableaux 8 et 9).

6. Rapport 1975. « La situation de l'agriculture dans la Communauté ». COM (75), 601 final, Partie II, Analyse, p. 243.

Il est sûr que certains types d'exploitations (produisant des plantes sarclées, pommes de terre, betteraves) connaîtront un revenu en forte hausse, alors que pour d'autres exploitations (œufs) les revenus seront encore en forte baisse.

Globalement les revenus agricoles des agriculteurs de la Communauté pourraient donc être encore en baisse malgré les augmentations très favorables des prix des produits vendus par l'agriculture depuis octobre 1974. Ce phénomène de baisse de revenu est lié à la baisse de la production de plusieurs produits agricoles en 1975. Les mauvaises conditions d'ensemencement à l'automne et au

printemps, un hiver particulièrement doux, un été marqué par la sécheresse après un printemps pluvieux, telles sont les aspects climatologiques marquants de cette année-campagne. Ces caractéristiques ont profondément influencé les emblavures et les rendements.

De toute façon, 1975 n'a pas été pour les agriculteurs aussi exceptionnellement catastrophique que 1974, mais des distorsions de revenus plus graves encore que par le passé se sont probablement produites au sein même de l'agriculture ; cela aura presque fatalement pour conséquence de rendre l'orientation et la gestion de la politique agricole commune encore plus complexe.

E - CONCLUSION

17. De ces faits plus ou moins sûrs, nous pouvons tirer trois conclusions. La première et la plus certaine est qu'il est très difficile d'obtenir des faits indiscutables concernant la situation globale du revenu agricole à court terme. La situation pourrait être bien meilleure si les offices statistiques ou autres institutions intégraient la masse — croissante au fil du temps — des faits connus dans un contexte plus analytique, comme par exemple les comptes nationaux. On pourrait ainsi obtenir des estimations plus précises de l'évolution des variables générales importantes, telles que la production, la consommation et la valeur ajoutée totales, à intervalles réguliers — chaque trimestre, par exemple. Les premiers travaux dans ce sens ont débuté à l'EUROSTAT.

18. La persistance et l'accélération de l'inflation menacent de sonner le glas d'une période de croissance et de développement relativement stables dans l'agriculture. La stabilité du système économique agricole subit l'influence néfaste de la dépendance grandissante de l'agriculture vis-à-vis de matières premières fournies par d'autres secteurs de l'économie ou provenant d'autres parties du monde (aliments pour animaux, énergie, engrais, etc.). Cette dépendance croissante lie de plus en plus le sort de l'agriculture à l'évolution d'un monde extérieur de moins en moins stable, en dépit de la politique agricole commune de la CEE, qui s'efforce de soustraire l'agriculture de la CEE aux fluctuations du marché mondial. L'inflation mondiale aggrave l'impact des différents chocs que notre système agricole reçoit de l'extérieur.

19. Si l'inflation menace la stabilité du système agricole, elle met également en péril sa croissance en termes de revenu individuel. L'offre excessive de certains produits, la dépendance vis-à-vis du système politique pour l'établissement des prix, l'absence de critères précis pour la fixation de ces prix et la hausse du prix de nombreux facteurs de production, produisent toutes un effet négatif sur le revenu, effet qui ne peut être compensé par un accroissement de la productivité.

20. On ne peut rétablir partiellement la stabilité et la croissance, lorsque le reste de l'économie connaît une situation plus ou moins inflationniste, qu'aux conditions suivantes :

- si le reste de l'économie poursuit sa croissance et est capable d'absorber les excédents de main-d'œuvre résultant du processus de restructuration de l'agriculture qui doit, lui aussi, se poursuivre ;
- si on restreint la dépendance à l'égard du reste de l'économie mondiale, en particulier la dépendance croissante vis-à-vis de l'étranger pour les aliments du bétail ;
- si on trouve le moyen de garantir à l'agriculture une certaine parité par rapport aux revenus des autres secteurs économiques. Il est indispensable que les organisations agricoles, dans la mesure où elles le veulent, luttent à l'intérieur du système politique pour l'établissement d'un ensemble de critères précis permettant de mesurer une certaine parité, et qu'elles définissent les instruments qui leur permettront de contrôler son évolution afin d'en limiter la dégradation.

Production finale en 1974 et indices de prix			
Produits végétaux	Produits animaux	Ensemble	EUR-9 = 100

Moyens de production en 1974 et indices de prix				
Ensemble	Aliments des Animaux	Engrais	Energie	Machines
	en % de consommation intermédiaire du pays en 1974			

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Allemagne									
Comptes	30,2	68,9	100	21,7	51,2	34,9	14,3	15,7	—
Indices des prix 1973/1972	13,0	7,1	8,3	—	13,0	26,8	3,6	14,3	6,9
Indices des prix 1974/1973	— 9,9	— 3,4	— 4,9	—	8,6	— 2,3	19,3	20,6	10,9
Indices des prix 1975/1974	16,0	12,9	13,7	—	7,0	— 2,3	14,3	7,0	9,2
France									
Comptes	42,9	52,6	100	26,8	44,3	26,1	26,6	8,5	—
Indices des prix 1973/1972	15,1	9,9	11,8	—	11,1	25,6	7,3	4,9	7,9
Indices des prix 1974/1973	7,9	— 0,2	2,8	—	26,8	8,5	44,3	55,6	20,7
Indices des prix 1975/1974	2,1	11,1	7,6	—	10,5	— 0,3	11,9	7,1	12,6
Italie									
Comptes	62,3	37,2	100	20,6	27,2	64,0	10,2	6,1	—
Indices des prix 1973/1972	32,9	12,2	24,9	—	16,7	22,3	— 3,0	8,3	10,9
Indices des prix 1974/1973	20,9	12,2	17,9	—	31,4	26,9	70,1	93,1	28,0
Indices des prix 1975/1974	5,9	23,4	11,7	—	15,5	9,0	17,2	8,4	25,7
Pays-Bas									
Comptes	32,8	67,2	100	7,6	50,7	67,0	7,0	5,2	—
Indices des prix 1973/1972	20,3	9,3	11,7	—	16,4	23,0	6,3	28,6	6,4
Indices des prix 1974/1973	— 3,5	— 5,9	— 5,4	—	4,4	— 0,7	16,8	47,7	10,8
Indices des prix 1975/1974	15,6	10,1	11,2	—	4,5	— 2,7	14,4	— 0,5	10,1
Belgique									
Comptes	31,5	60,6	100	4,2	58,6	63,3	9,3	—	—
Indices des prix 1973/1972	20,3	12,4	13,8	—	14,0	16,0	2,6	8,3	10,4
Indices des prix 1974/1973	— 8,0	— 5,4	— 5,9	—	8,1	6,6	26,6	37,1	18,1
Indices des prix 1975/1974	19,2	11,5	12,9	—	7,5	— 0,9	18,7	21,2	6,8
Luxembourg									
Comptes	22,0	78,0	100	0,1	41,8	54,3	13,0	3,0	—
Indices des prix 1973/1972	9,1	10,3	10,0	—	9,8	13,6	1,7	27,9	4,8
Indices des prix 1974/1973	4,6	— 1,8	— 0,4	—	13,4	7,6	28,5	46,6	10,1
Indices des prix 1975/1974	21,0	7,4	10,6	—	10,0	5,0	11,1	19,5	10,7
Royaume-Uni									
Comptes	36,1	63,9	100	12,4	61,9	47,2	12,5	7,6	—
Indices des prix 1973/1972	34,2	27,3	29,2	—	28,2	48,5	12,0	5,6	10,0
Indices des prix 1974/1973	22,8	8,8	12,9	—	30,2	28,9	47,5	56,0	21,4
Indices des prix 1975/1974	23,6	23,4	23,4	—	13,2	— 1,0	23,4	27,5	26,0
Irlande									
Comptes	14,7	84,2	100	1,8	43,6	39,8	19,9	—	—
Indices des prix 1973/1972	38,9	29,6	31,0	—	20,3	36,7	9,2	5,3	9,2
Indices des prix 1974/1973	12,6	0,3	2,2	—	37,8	31,3	58,9	68,1	23,1
Indices des prix 1975/1974	16,8	29,5	27,3	—	22,0	4,0	48,7	15,1	21,3
Danemark									
Comptes	27,7	72,3	100	4,8	46,8	50,7	12,7	6,1	—
Indices des prix 1973/1972	28,6	30,3	29,4	—	28,3	67,2	6,3	23,8	9,9
Indices des prix 1974/1973	— 3,7	0,5	0,5	—	8,6	— 9,4	46,9	88,5	19,3
Indices des prix 1975/1974	7,9	9,9	9,2	—	4,5	— 11,7	23,2	— 0,2	8,3
EUR-6 Comptes	43,1	54,8	100	81,0	43,1	42,1	16,7	—	—
EUR-9									
Comptes	40,4	59,6	100	100	45,7	43,4	15,5	—	—
Indices des prix 1973/1972	23,7	13,8	17,5	—	16,8	—	—	—	—
Indices des prix 1974/1973	10,0	1,5	5,6	—	20,6	—	—	—	—
Indices des prix 1975/1974	8,6	15,6	12,8	—	10,6	—	—	—	—

Source : EUROSTAT pour les comptes. Les indices de prix sont les indices de prix nationaux ou des indices EUROSTAT.

1) Aux prix du marché et aux taux de changes courants 1974 = 100 Colonne 1 à 11 (au coût des facteurs colonne 12).

Aux prix et taux de changes 1970 = 100 Colonne 13 à 19.

« 1973 » correspond à une moyenne mobile de 3 ans 1972 + 1973 + 1974

pour les pays de la Communauté Economique Européenne (1)

Valeur ajoutée brute en 1974			Indices de Volume 1974 1970 = 100			Taux moyen annuel de variation en % par an					
Aux prix du marché		Au coût des facteurs	Production finale	Consommations intermédiaires	Valeur ajoutée brute	Production finale en volume		Valeur ajoutée brute en volume		de l'emploi total agriculture, sylviculture et pêche « 1973 » « 1968 »	des indices de prix de détail à la consommation
EUR-9 = 100	en % de la production finale du pays	« 1973 » « 1969 »				« 1973 » « 1964 »	« 1973 » « 1969 »	« 1973 » « 1964 »			
(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)
19,5	48,8	51,0	109,0	97,4	119,9	2,0	2,7	2,7	2,8	-4,9	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6,9
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7,0
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5,9
27,5	55,7	59,2	113,3	128,8	106,3	2,6	2,7	0,7	1,3	-3,7	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7,4
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13,6
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11,7
27,6	72,8	74,9	106,1	113,2	103,9	0,8	2,1	0,0	1,2	-5,3	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10,8
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19,2
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17,0
6,9	49,3	47,4	123,3	118,4	127,4	5,2	4,9	7,7	4,4	-2,6	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8,1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9,8
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9,9
3,1	41,4	42,7	112,3	112,9	111,6	3,4	:	1,8	:	-6,2	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6,1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12,7
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12,8
0,1	58,2	57,5	105,4	108,8	103,3	1,4	1,1	0,5	-0,1	-5,3	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6,1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9,5
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10,8
8,7	38,1	45,3	105,3	99,6	112,7	2,0	:	4,0	:	-1,3	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9,2
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16,0
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24,2
1,9	56,4	:	:	:	:	:	:	:	:	-3,3	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11,4
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17,0
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20,9
4,7	53,2	46,9	115,6	103,3	127,1	:	:	:	:	-4,7	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9,3
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15,3
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9,6
84,7	56,9	59,1	111,1	112,7	110,1	2,3	:	1,2	:	-4,7	—
100	54,4	:	:	:	:	:	:	:	:	-4,4	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Une grande partie des données de ce tableau correspondent à des données provisoires susceptibles de modifications — quelques données correspondant à des estimations. Ces données sont donc à prendre essentiellement comme des ordres de grandeur. Les valeurs sont des années civiles sauf pour le Royaume-Uni (année campagne). Tous les indices de prix sont en années civiles.